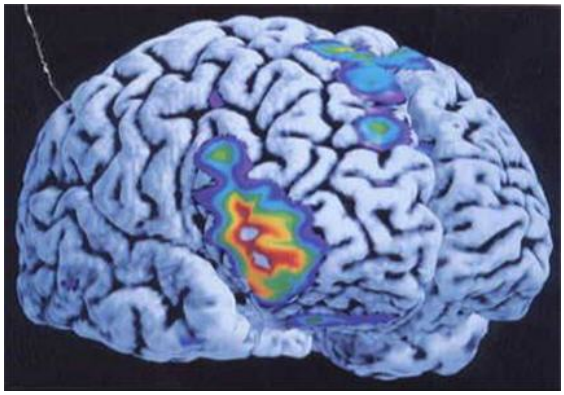
Celui qui dort après la salât oul fadjr, Allah affaiblira -t- il sa mémoire ?

Celui qui dort après la salât oul fadjr, Allah affaiblira -t- il sa mémoire ?

Publié par muslim.fr



Question : On m ‘a dit que le Prophète Mouhammad (sallallâhou ‘alayhi wa sallam) aurait dit au sujet de celui qui dort après la salât oul fadjr qu’Allah affaiblira sa mémoire.

Est-ce que c’est vrai ?

Je suis très inquiet, vu que depuis le début du Ramadhân, je dors quelques temps tous les matins après la prière, et ce, pour être en forme au travail… Ai-je commis un péché ?

Réponse :

Assalâmou ‘alaykoum wa

Rahmatoullâhi wa Barakâtouh

Les propos qu'on vous a cités ne sont pas rapportés du Prophète Mouhammad (sallallâhou 'alayhi wa sallam) par une quelconque chaîne de transmission valide.

Pour ce qui de la question du sommeil après la salât oul fadjr, il faut savoir que, en règle générale, certains oulémas déconseillent cela pour deux raisons :

– Le Prophète Mouhammad (sallallâhou 'alayhi wa sallam) ne dormait habituellement pas à ce moment ; il restait assis généralement à parler du dîn après la salât oul fadjr avec ses Compagnons (radhia Allâhou anhoum), et ce, jusqu'à ce que le soleil se lève.

– Dans un Hadith authentique, il est relaté que le Prophète Mouhammad (sallallâhou 'alayhi wa sallam) a invoqué Allah pour qu'Il accorde la bénédiction à sa communauté dans ce qui est entrepris tôt le matin. C'est en considérant l'énoncé de ce Hadith que des oulémas ont affirmé que l'idéal, pour le musulman, consiste à débuter son activité professionnelle tôt, au tout début de la journée, lorsqu'il est encore frais et dispos.

Néanmoins, d'autres oulémas précisent que, dans le cas où le musulman a besoin de se reposer un peu pour reprendre des forces avant de commencer sa journée (parce qu'il s'est réveillé très tôt par exemple), il n'y a aucun mal à ce qu'il dorme après avoir accompli la salât oul fadjr :

– Il est ainsi rapporté au sujet de Oummou Salamah (radhia Allâhou anhâ) qu'elle dormait après la prière du matin. (Mousannaf Ibn Abi Chaybah – Volume 13 / Pages 100-101)

– Et il est rapporté au sujet de 'Oumar (radhia Allâhou anhou) qu'il est allé une fois rendre visite à Souheyb (radhia Allâhou anhou) tôt le matin et il (radhia Allâhou anhou) l'a trouvé endormi. Oumar (radhia Allâhou anhou) s'est

alors assis auprès de lui, attendant qu’il se réveille. Quand Souheyb (radhia Allâhou anhou) ouvrit les yeux et le vit, il (radhia Allâhou anhou) s’exclama : « Le chef des croyants est assis par terre alors que Souheyb est en train de dormir confortablement… ! » Oumar (radhia Allâhou anhou) lui dit alors : « Je n’ai voulu que tu perdes un sommeil qui t’est bénéfique. » (Mousannaf Ibn Abi Chaybah – Volume 13 / Page 101)

Wa Allâhou A’lam !

Wassalâmou ‘alaykoum wa Rahmatoullâhi wa Barakâtouh

source: muslim.fr